L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 5 OCTOBRE 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

DEMANDES.

ON demande. Tout de suite une bonne domestique de maison, bien recommandée au No 94 Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 3 oct—

A LOUER

A LOUER — Trois spendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre ; loyer modéré ; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denègre & Denègre, Bâtisse Denègre, 33 rue Carondelet. 13 août—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

M. Charles Kummel vs William Crosby.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,474—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Léon L. Labatt, absent sur congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI 16 octobre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.

5 oct—5 10 16

F. Hollander & Co. vs. Mme Vve J. F. Villegas.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — Nos 13,453, 13,454 et 13,455 — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent sur congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI 17 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains situés dans le carré 534 du Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'îlet borné par les rues Banks, Commune, Dorgenois et Broad, désignés par les numéros huit et dix mesurant, chacun, vingt cinq pieds de façade rue Banks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les deux terrains sont bornés d'un côté par une allée, vingt-cinq pieds de largeur, maintenant appelée allée Manassa, s'étendant à travers ledit carré de la rue Commune à la rue Banks ; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par ladite défenderesse par jugement de la Cour Civile de District, le 30 juin 1890, dans les procédures No 23,579 enregistré au bureau des transferts, livre 148, folio 227.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.

16sept—16 22 28—oct—4 10 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme P. Del Nodal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,943—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Ramon Del Nodal, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28sept—28 oct 3 7

Succession de Placide Villeré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,090.— Division C.—Attendu que Eliza Villeré et Blanche Villeré ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Placide Villeré, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—oct 3 7

Succession de Mlle Abbie Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,849—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Moore, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier

28 sept—28—oct 3 7

Succession d'Auguste Pujol et Mme Augusta Lejeune, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,171—Division E.—Attendu que Joseph Bruno a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste Pujol et Mme Augusta Lejeune, sa femme, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27—oct 1 6

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,293, Division C.—Joseph Carbones vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Joseph Carbonés, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné, qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, en son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, commençant jeudi, le 19ème jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et qu'un inventaire des biens rendus dans cette affaire soit pris par F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, et que Joe Garidel et E. Andrée soient nommés et assermentés comme estimateurs pour estimer les biens devant être inventoriés.

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1893

(Signé) FRED. D. KING,
Juge de cette Cour, Div. B, agissant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Div. C, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

5 oct—5 8 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 40,150—John W. Lehman vs ses Créanciers.—Que la cession des biens du pétitionnaire John W. Lehman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, Esq., notaire public, à son bureau, No 85 rue St-Charles, en cette ville, commençant le MARDI, 24me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. K. Horn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1893.

(Signé) FRED. D. KING,
Juge de la Division B, siégeant à la place de l'Honorable G. H. Théard, Juge, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

23sept—3f au 24 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,116 — Division B — Ordre de Cour—Wm. T. Leibrook vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Wm T. Leibrook, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public à son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 23me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues ; et que B. W. Kernan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1893.

Signé. FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20sept—3f au 23oct

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,009.—Division D.—R. W. Hall & Co., R. W. Hall et Lewis Imholtz, Jr., vs leurs créanciers — Ordre de Cour.— Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de R. W. Hall & Co., et Richard W. Hall et Lewis Imholtz, Jr., les membres de la dite raison sociale individuellement, soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 9me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1893.

Signé : N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

6 sept—3f au 9 oct

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 OCTOBRE—CLASSE No 335

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
28	64	44	18	65	25	6	32	14	24	29	38	11	69

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et tour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 4 octobre 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, pour un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital actions..............$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

J. A. Early
W. L. Cabell
J. J. Villere

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—AU—

THÉATRE ST-CHARLES,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 OCT. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de... $75,000, soit		$75,000
1 Lot de... 20,000,	.....	20,000
1 Lot de... 10,000,	.....	10,000
1 Lot de... 5,000,	.....	5,000
2 Lots de... 2,500,	.....	5,000
5 Lots de... 1,000,	.....	5,000
25 Lots de... 300,	.....	7,500
100 Lots de... 200,	.....	20,000
200 Lots de... 100	.....	20,000
300 Lots de... 60,	.....	18,000
500 Lots de... 40,	.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit	.....	$10,000
100 Lots de $60,	.....	6,000
100 Lots de... $40,	.....	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit	.....	$19,980
999 Lots de $20,	.....	19,980

3 434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans ; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS de LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance d'un lot payé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du Contenu et Installations, etc., d'un Café, etc.

Frank E. Walker vs Thomas H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 39,988.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 11 octobre 1893, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, savoir :

A l'encoignure des rues St-Ferdinand et Dauphine :

Tout le contenu et installations, vins, liqueurs, etc., du café du défendeur contenus dans le dit local.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30 sept—30—oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif de 29 camions à coton.

Thomas Egan Jr., vs Charles M. Fush.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38 225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 9 octobre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A la presse à coton de la Louisiane, coin des rues Race et Chippewa.

29 camions à coton.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Cette vente à l'encan étant la seconde et dernière quant à 9 des camions, ils seront vendus au plus offrant pour ce qu'ils rapporteront à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un cautionnement de bonne et solvable sécurité portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement complet ; l'acquéreur déduisant néanmoins du montant de son enchère, et payant comptant au moment de l'adjudication les honoraires du shérif et des commis et les commissions, soit $25, 2° comptant sur les lieux pour le reste des camions

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 sept—28—2 9 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil

La grande fabrique de Bernard Klotz & Cie., Limited.

En vente à l'encan avec tout ce qui y appartient.

La fabrique en parfait état et maintenant en pleine activité.

Aussi un bail de valeur avec le droit de renouvellement et l'option d'acheter la propriété sur laquelle est située la fabrique.

La fabrique en vente en bloc comme établissement en entier. Ensemble avec le bail, droit de renouvellement et l'option d'achat, etc.

Magnifique occasion

Comme placement rémunérateur.

—Dans l'affaire de—

J. & M. Schwabacher Ltd., vs Bernard Klotz & Cie., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,981 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 10 octobre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La fabrique de biscuits et de candies etc., de Bernard Klotz & Co., limited, située des Nos 75 à 83 inclusivement rue South Peters, comprenant toutes les machines, les animaux et le matériel roulant, les installations de bureau, tous les biscuits fabriqués et antres articles faits de farine, tous les candies fabriqués, macaroni et autres genres de pâtes italiennes, toutes les matières premières et tout ce qui là se trouve ou ailleurs, tous les comptes courants, comptes dûs, billets à recevoir et autre actif réalisable de cette corporation en sa possession ou autrement.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Aussi le terme non-expiré du bail des lieux des Nos 75 à 83 inclusivement, rue Sud Peters sur lesquels est située ladite fabrique de Bernard Klotz & Cie., limitée ;—le dit bail fait le 13 février 1892 pour cinq années—avec le privilège de cinq autres années, à un loyer annuel de $4,800 — payable mensuellement—le premier jour de chaque mois—avec l'option pour trois ans à partir du dit 13 février 1892—d'acquérir lesdits lieux pour la somme de $40,000, un quart ou plus comptant, et le reste à un, deux et trois ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an, et les sécurités usuelles, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 sept—29—oct 2 7 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, faisant face au "Lee Circle"

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre le Tivoli Circle, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle ; cent pieds trois pouces quatre lignes sur l a limites inférieures ; cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er sept—1 8 15 22 29—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bateau à vapeur Stella Wilds Par le Shérif Civil.

M. D. Lagau et al., vs Comeaux Aiken Packet Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,081.—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le bateau à vapeur Stella Wilds—

Maintenant faisant le service de la côte supérieure, son attirail, appareil, aménagement, les machines, etc., etc.

Longueur 157 pieds.
Profondeur de sa cale 4 pieds 5 pouces.
Bau, 30 pieds.
2 bouilloires, 6 tuyaux.
2 machines, 14 pouces de diamètre, 5 pieds de piston,
Tirant 30 pouces,
Construit depuis sept ans.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

16 sept—16 22 28—oct 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand îlet carré rue du Canal.

George Schneider vs. Crescent City Athletic Club—No 39,671.

Robert Fitzsimmons vs. Crescent City Athletic Club—No 39,733.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain îlet carré de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District et désigné par le No 57 (maintenant 535), borné par les rues Canal, Douane et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, dépo é en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'îlet se compose de vingt-neuf terrains Nos 1 à 29 inclusivement, et mesure trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal ; trois cent dix pieds quatre pouces et sept lignes de façade rue de la Douane ; trois cent treize pieds quatre pouces de façade rue St-James ou Pierce et trois cent quatorze pieds six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.

Acquis par le défendeur par achat de W. G. Tebault, d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. B. 148, fol 116.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur le lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15sept—15 22 29 oct 6 13 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Robert Rankin.

No 39,772.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 25 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1893 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division E, actuellement en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, et mesurant 21 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Poydras sur 21 pieds 3 pouces 6 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 14 et 114 pieds 7 pouces sur le côté du lot No 16, étant le No 15 d'un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, Nov. 24, 1860. Les bâtisses et améliorations sur ce lot ne sont pas comprises dans la vente.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Samuel Flower, Esq, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Robain Fortier et als. vs. les Mineurs Fortier.

No 39,338—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 août 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B, et d'un ordre signé le 4 septembre 1893 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 30 août 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite—

1° Un certain terrain situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Prytanée, Camp Thalie et Melpomène, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 70 de la rue Prytanée, et mesurant 21 pieds de façade rue Prytanée, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Camp, Valence, Chestnut et Bordeaux, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 498 et 500 rue Chestnut, et mesurant 40 pieds de façade rue Chestnut sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit payable en billets garantis spécialement par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à parfait paiement ; 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets ; les améliorations devront être assurées et les polices d'assurances transférées à ou aux détenteurs des billets ; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication ; 10 pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de résidences doubles et simples, situées dans les Deuxième et Troisième Districts.

Succession de Jean Pierre Borie.

No 39,940 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—MERCREDI 18 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre original et supplémentaire de l'Hon. N. H. Rightor Division D, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans portant les dates 8 et 12 septembre 93, je procéderai à la vente à l'encan public, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, la propriété décrite ci après, à savoir :

Encoignure des rues Dumaine et Marais.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Marais et Villeré, mesurant en mesure américaine, trente-neuf pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de façade sur la rue Marais, de soixante-onze pieds, mesure française. Les améliorations consistent en un cottage désirable double à un étage en bois couvert d'ardoises, contenant huit chambres dans la bâtisse principale, et cinq chambres dans une bâtisse détachée en briques à deux étages, à l'arrière, couverte en ardoises, citernes, hydrant, etc., et rapportant un loyer de $33 par mois.

Coin des rues Hôpital et Galvez.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Hôpital, Ursulines et Miro, mesurant à peu près trente cinq pieds six pouces de face à la rue Hôpital sur une profondeur et façade de soixante-trois pieds sept pouces à la rue Galvez, duquel il forme le coin à peu près cinquante sept pieds six pouces à l'arrière, et à peu près trente cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, à la rue Galvez. Les améliorations consistent en un cottage simple en bois contenant trois chambres, une cuisine détachée et abatvent, rapportant un loyer de dix dollars par mois.

Coin des rues Roman et Nouveau St-Bernard.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ce qui y appartient, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Prosper, Nouveau St-Bernard et Solidelle, désignés par les numéros dix, onze, douze et treize. Les lots 10, 11 et 12 mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces de face rue Solidelle, sur cent cinq pieds de profondeur. Le lot No 10 forme le coin des rues Solidelle et Nouveau St-Bernard. Le lot No 13 mesure vingt-huit pieds deux pouces de face à la rue Solidelle, trente six pieds six pouces et six lignes à l'arrière ; cent cinq pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, et cent cinq pieds cinq pouces de profondeur sur l'autre ligne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois désirable connu comme les numéros municipaux 26 et 26 1/2 rue Nouveau St-Bernard, et contenant quelque huit chambres, citernes, puits en briques, arbres fruitiers, etc. et rapportera facilement un loyer de vingt-deux dollars par mois.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final, 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès pour entorcer la collection des billets, les améliorations seront tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Octave Morel, Esq., notaire public.

Les acquéreurs devront assumer les taxes d'Etat dues et exigibles pour l'année 1893, et faire le dépôt usuel de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

17 sept—17 20 24 27—oct 1 4 8 11 15 18

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 2,473.—Division D.— Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Thomas B. Lee, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 sept—23 27—1er oct

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Presse à imprimerie. bouilloires, machines, Caractères d'imprimerie, Meubles de bureau, Livres, Type writers, etc., etc.

In re Frank H. Pope
vs
Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39 100.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune — MARDI, 24 octobre 1893, à 11 heures A M., il sera vendu à l'encan, au Nos 41 et 43 rue Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire :

1 Presse Webb de Goss complète avec 1 machine à stéréotyper, wetting machine, Rouleaux, etc.

1 Presse Hoe cylindres double.

1 machine droite Nagle, puissance de 12 chevaux.

1 Bouilloire horizontale nagle, puissance de 15 chevaux, tuyaux, etc.

4 1/2 barils d'encre d'imprimerie, un arbre de couche et des courroies.

5 1/2 Rouleaux de papier à imprimerie, caractères, installations, casses, galées, coffre en fer, meubles de bureau et de salle de rédaction, type writers, installation de gaz, livres pour référence, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

23 sept—23 30—oct 4 11 18 au 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE, No 284 rue Hôpital, entre Derbigny et Claiborne.

Succession de Zoé Dusenau de la Croix, veuve en première noce de Charles Fortier, et en seconde noce de Wm Chapman.

No 18,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau : No 155 rue Commune.—MERCREDI, 25 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B., siégeant à la place de l'Hon Geo. H. Théard juge de la Division E, actuellement en congé, rendu le 13 septembre 1893 et signé le 21 septembre 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Hôpital, Claiborne, Derbigny et Ursulines, désigné comme terrain No 9, et mesurant 31 pieds de façade rue Hôpital, sur une profondeur de 81 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage portant le numéro municipal 284 rue Hôpital, ayant 4 chambres, galerie de côté, bâtisse à deux étages à l'arrière ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—1/3 ou plus comptant ; le reste, s'il y en a, à crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à ce qu'ils soient payés, garantis par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et renfermant toutes les clauses de sécurité usuelles, assurance de la propriété, paiement des honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, etc.

L'acquéreur fera un dépôt entre les mains des encanteurs, de 10 0/0 de son enchère pour assurer la vente.

L'acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 sept—22 27—oct 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double dans le Troisième District.

Nos 344 et 344 1/2 rue Villeré, côté nord, entre Kerlerec et Colombus.

Succession de Myrtil Jos. Piron et Philomène Pavageau.

No 39 652—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 155 rue Commune. — MERCREDI, 25 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles**, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hotel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 août 1893, la propriété ci après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Colombus mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 100 pieds 5 pouces d'un côté et 105 pieds 5 pouces de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété que la défunte Philomène Pavageau, a acquise avant son mariage avec ledit M. J. Piron, par achat de la Société Catholique pour l'Instruction des Orphelins Indigents, par acte passé pardevant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, le 26 février 1866. Les améliorations consistent en une jolie résidence à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 344 et 344 1/2 rue Villeré, côté nord, et ayant dix chambres cuves, lieux d'aisance, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un an ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur en billets d'acquéreur, divisés en coupons et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garanti par actes hypothéquaires, de non aliénation, honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assurera les bâtisses sur la dite propriété pour le montant des dits billets et fera le transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, et de plus devra assumer et payer en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.

L'acquéreur est requis de faire un dépôt avec l'encanteur de 10 pour cent du montant de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 11 18 25

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette grande maison de résidence à deux étages centralement située dans le Premier District près de la gare à passagers du chemin de fer Illinois Central. Le cottage double rapportant bien et bien situé dans le Quatrième District. Toutes deux propriétés sont dans le voisinage de marchés, d'églises, d'écoles et de toutes les lignes de chemins de fer de la partie supérieure de la ville.

Succession de Mme Cora Bell Jay-épouse de H. J. Ostendorf.

No 38,800—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur—Bureau No 148 rue Gravier.—MERCREDI 25 octobre 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour susdite, Division B, daté et signé le 11 septembre 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci dessous :

La jolie et grande propriété à deux étages, située dans un endroit central, rue Calliope No 282, dans l'îlet borné par les rues Clio, Remparts et Franklin comprenant de grands doubles salons, cinq chambres à coucher, salle à manger, cuisine, de grands corridors en haut et en bas, de belles galeries bien aérées, devant et derrière, le gaz partout, une cour et des trottoirs pavés en Shillinger et en briques, enclos par une belle barrière en fer. Le lot de terre est désigné par le numéro trois, sur le plan fait par C. A. Hedin, architecte, daté du 1er mars 1850, et déposé comme plan No 6 au bureau de T. O. Stark, et mesurant conformément aux mesures américaines, vingt-huit (28) pieds de face à la rue Calliope sur cent quatre vingt onze (191) pieds dix (10) pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

La propriété est située dans un endroit central, à quelques minutes de marche de la rue du Canal, près des Marchés Poydras et Dryades et de toutes les lignes de chars, à proximité des églises et des écoles, à côté des gares de l'Illinois Central et du Mississippi Valley.

Ce double cottage désirable et de choix, numéros 55 et 55 1/2 rue Laurel, dans l'îlet borné par les rues Constance, St-André et Joséphine, contenant 3 grandes chambres, un hangar et une citerne de chaque côté, une grande cour sur le devant et à l'arrière. Le lot de terre est désigné comme un certain morceau ou partie de terrain mesurant vingt-huit (28) pieds sur la rue Laurel, vingt-sept (27) pieds huit (8) pouces sur le derrière, par une profondeur de cent (100) pieds, et est une part du lot No 4, figuré sur le plan daté du 2 avril 1831, et annexé à un acte passé devant Wm. Christy, notaire, le 2 avril 1831. Cette propriété est toujours louée ; est située à quelques îlets du marché Magasin ; des chars électriques et à mulets, des églises et des écoles.

Conditions—Comptant ; l'acheteur assumera les taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication ; 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, requis des acheteurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.

24 sept—24—oct 8 15 22 25

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple de Résidence,

Avenue Peters, entre les rues Octavie et Green.

Dans l'Affaire du Mineur Samuel Bell.

No 15,157—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 11 octobre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour susdite, Division C, maintenant absent en congé, en date du 4 septembre 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Octavie, Green et St-George, mesurant 30x110. Les améliorations consistent en un joli cottage simple, avec trois chambres, hangar, etc., dans un district s'améliorant continuellement.

Conditions.—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1893, et faire le dépôt usuel de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double en Bois. Nos 211 et 211 1/2 Avenue Washington, entre Claiborne et Prosper.

Succession de Mme Catherine De Van.

No 39,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 8 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 19 septembre 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le joli cottage double en bois, recouvert en ardoises, Nos 211 et 211 1/2, avenue Washington, avant six chambres, citernes, allées sur le côté, et arrière cour à chaque corps de logis. Le lot est désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Mistique et Prosper, dans le Troisième District de cette ville, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington, 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. En bon état et dans un voisinage paisible.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur déposera 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire publique, aux frais de l'acquéreur.

3 oct—3 4 11 18 25—nov. 1 8.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage, bijouterie, etc.

Succession d'Elisabeth Bey.

No 39,309—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune—MARDI, 10 octobre 1893, à 11 heures A. M., à la résidence No 675½ rue Nord Remparts, près de la rue St-Ferdinand, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., actuellement en congé, daté le 25 septembre 1893, dans l'affaire ci-dessus pour le compte de la succession d'Elisabeth Bey, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de ménage, de joaillerie, etc.

Conditions—Comptant.

27 sept—27—oct 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de Compagnie d'Assurances.

Succession d'Elisabeth Bey.

No 39,309.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 11 octobre 1893, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 26 septembre 1893, in re succession d'Elisabeth Bey, savoir :

Trente (30) actions de la Compagnie d'Assurances des Pompiers, représentées par le certificat No 646,

Dix (10) actions de la Compagnie d'Assurances des Marchands, représentées par le certificat No 1,627.

Conditions—Comptant.

27sept—27 oct 4 8 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage, etc., Actions de la compagnie de Brasserie d'Alger, Actions de la compagnie de meubles Crescent City.

Succession de Henri Fleckinger.

No 39,731—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—JEUDI, le 12 octobre 1893, à 11 heures A. M., à la résidence No 16 rue Aline, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite cour, Division E, actuellement en congé, en date du 26 septembre 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Henri Fleckinger, il sera vendu à l'encan, savoir—

Un assortiment général de meubles de ménage, etc.

Soixante actions de la compagnie de fabrication de meubles Crescent City.

55 actions de la compagnie de brasserie d'Alger.

Une action dans la New Orleans Base Ball Park.

Conditions—Comptant.

27 sept—27—oct 1 4 8 9 10 11 12

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ferme cottage sur la rue Aline 6me district.

SUCCESSION DE JOHN A. BLOHM.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — MERCREDI, le 18 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Place Commerciale, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John A. Blohm, décédé, dossier No 39,530, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aline, Constance, Delachaise et Laurel, désigné par le No 6, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Aline sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une ferme cottage.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 18

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William B. Ringrose.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 39 913

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. Thos C. W. Ellis, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, absent sur congé, en date du 27 septembre 1893, et à moi adressé, je vendrai, à ma salle d'encan, No 201 rue du Canal, MERCREDI, 11 octobre 1893, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite :

Trois Chevaux,
Deux Wagons et
Deux Jeux de Harnais.

D'après inventaire.

Conditions.—Comptant avant livraison.

29 sept—29—oct 1 8 10 11

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-cottage dans le Sixième District.

RUE JENA,

Entre Constance et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Marie Jeanne Pizeros ou Jeanne Pizzero.

No 39,823.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 11 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 4 septembre 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet désigné par le numéro 175, borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Constance. Le dit terrain porte le No 24 et mesure 30 pieds de façade rue Jena, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage ayant quatre chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9sept—9 13 20 27—oct 4 11

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ... CHARTRES ...

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex...7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex...11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc.3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex. ..7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi 7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger.........6:55pm	Passenger..........7:00am
Chica. St. L. mail.8:30am	Chic. St. L. mail..6 00pm
Chic. limited.......8:40pm	Chic. limited.......12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc. dimanche...7:35am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train..........8:45am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train...........5:00pm
No 3, Vicksburg Express.........5.35 pm	Vicksburg Express..........8:10 am
Baton Rouge accommodation.........10:00 am	Baton Rouge accommodation..........3:40pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited 10:30 am	No 2 Limited...7:50 pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex.7:00 pm	No 53, Cal. Ex..8:15 am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local.........10:05am	Local..........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9.30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Dimanche.	
No 9...........7:25 pm	No 10..........8:00 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7...........8:20 am	No 8...........4:00 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
........4:15pm	........5:00 pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach....7:15am
Shell Beach.....9:40 am	Pte-la Hache & Shell Beach...4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger...........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger.........6:05 pm	Alger...........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 pm	Alger...........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville ; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington. (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES.
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons pour être plus précis dans le texte anglais :

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast for October.—Frequent gales between the New England coast and the British Isles and as far south as the 40th parallel. Occasional tropical cyclones, or hurricanes, probable. South of 40° N. and east of 60° W. weather generally moderate. Fog in diminishing quantity on the Grand Banks. No ice south of 50th parallel, but a few bergs probable in the vicinity of Belle Isle

Dangerous Obstructions Along the Coast.

Note.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters passing in their vicinity.

One mile off Cahoon Hollow Life-saving station, Cape Cod: Unknown sunken schooner topmasts out of water. Aug. 26.

Nauset Light, Cape Cod, SSW. 2 miles Sunken schooner "Governor," mastheads out of water. Aug 25.

Chatham Lights Mass., W. by N., 6 or 7 miles: Sunken schooner "Acacia," spars showing. Sept. 9.

Block Island Light. NE. 6 miles. Sunken brig J. A. Horsey. Aug. 23.

New York Lower Bay, Gedney channel, between Nos 1 and 3 buoys: Sunken tugboat Talisman. Sept 17.

Highlands of Navesink Lights. N. NW. 1½ miles. Sunken tern schooner Narragansett, topmasts showing. Sept 24.

Highlands of Navesink Lights N. by W. 13 miles; Sunken wreck mast showing. Sept 25.

Lat. 40° 40', lon 73° 53'. Sunken schooner, mast 12 feet out of water. Sept. 2.

Barnegat W. by S. 1/2 S., 14 miles Two spars attached to rigging of a sunken wreck; Aug. 30.

Barnegat bearing N by W., 12 miles: Two spars showing. Sept. 17.

Barnegat bearing W NW. 25 miles. Sunken vessel, spars showing. Sept. —

Absecon Light, N. bearing NW., 15 miles, passed a sunken wreck, three masts showing above water. Sept 26.

About lat. 20° 05', lon. 74° 10'. Sunken tern schooner Rachel Seaman masts showing. Sept. 21.

Northeast End Lightship E N E., 12 miles: Sunken schooner. Aug. 31.

Relief Lightvessel No 37. Five Fathom Bank, sunk 1/2 mile W. SW. from her station; masts above water. Aug 25.

About 10 miles east of Cape Henry, Va. Sunken 4 mast "John Holland" two masts standing 1½ feet of water over the hull. Aug —.

Cape Henry Light W N W. 1/2 W. mag. 16 miles. Sunken vessel, one mast showing. Aug 30.

Cape Hatteras SW. by S. 25 miles. Sunken wreck in 17 fathoms, one mast showing. Sept. 1.

Southport bearing SW by S. Sunken vessel with one mast showing. Sept 5.

Cape Lookout N. ... SW. 15 miles. Sunken schooner, one mast showing. Sept. 26.

It will be noticed from the tracks of the three August cyclones plotted on the September Pilot Chart, and from what has been said above, that these storms originated in the vicinity of the Cape Verde islands between Aug. 12 and Aug. 18, moved to the W'd with about the same velocity, and curved to the N'd between Aug. 20 and Aug. 28 but the latitudes where they curved were widely separated, although there was an interval of only a few days between each storm. The width of the storm area in each case was not large, comparatively speaking, but within the area each storm attained the maximum energy and retained it over a long stretch of the ocean. Many of the derelicts plotted on this chart are the consequences of the cyclones, and present dangers that navigators should be on the lookout for.

This office is much indebted for the many excellent reports regarding the cyclones received from masters of vessels and other voluntary observers.

New form for ice symbols.

An improved method of representing the icebergs reported by our co-operating observers has been adopted. The reports of icebergs on certain dates will be indicated by a line with a small pyramid at each end and figures representing the dates of the reports at the ends. The figure in the middle of each line shows the number of bergs on this track. It frequently happens that the number of bergs seen is so great that it is impossible to plot them all ; the figure in the middle represents the number seen accurately. Each observer will thus see that his report has been used. If only a few bergs are reported they will be plotted as heretofore.

In the region where icebergs are probable and none shown, mariners must not infer that there were no icebergs there. If there are masses of icebergs reported near Belle Isle and also near the southern edge of the Grand Banks with a large space between, this fact commonly shows that no reports were received from the intermediate region and does not necessarily mean that there were no bergs there.

The steamer routes from January 15 to July 14 pass south of the ice limits, and, consequently, very few reports are received from the region north of those limits where ice probably abounds. The red data plotted on charts are records of reports. No reports are received from unfrequented regions, and hence no bergs are plotted there.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 5 OCTOBRE 1893.

Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 m.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 4 OCTOBRE 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship fran Corsica, Tissier, Anvers, via Havre.
Steamship am Whitney, Staples, Key West, via Port Tampa et Punta Gorda.
Steamship ang Nicaraguan, Winder, Liverpool

ARRIVÉS.

Steamship ital S Oteri, DeLuca, Ceiba.
Steamship am Morgan City, Otis, Cardenas, via Havane.

BATEAUX A VAPEUR.

Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Paul Tulane, Sweeney, St-Louis.
Mabel Comeaux, Comeaux, New Hope.

EXPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Corsica—6610 balles coton 200 barils huile graine coton......
Pour Anvers—350 balles coton

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—250 sacs riz brut
NEW HOPE—par steamer Mabel Comeaux—732 sacs riz brut 50 barils mélasse
ST-LOUIS—par steamer Paul Tulane—61 balles coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. — 81 balles coton
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1131 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—728 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—4708 balles coton
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY & ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—5373 balles coton

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Sud Higgins.........parti 30 sept
Steamship Hudson, Kemble.........parti 30 sept
Steamship El Rio, Quick...........parti 27 sept

LIVERPOOL.

Steamship Pallas, Valiant...........parti 30 ...

Steamship Professor, Buddle.........parti 16 sept
Steamship Costa Rican, ———.........parti 21 sept
Steamship Vesta, Brown..........parti 16 sept
Steamship Louisianian, Wallace...parti 26 août
Steamship Darien, Wrake..........parti 24 août
Steamship Astronomer, Wallace...parti 10 août
Steamship Texan, Bertie...........parti 6 sept
Steamship Wm Cliff, Fost..........parti 7 sept
Steamship Traveller, Ball..........parti 7 sept
Steamship Ivan, Delargy............parti 23 sept

BALTIMORE

Barque James W Elwell, —, ..en charge 2 sept
Barque Lizzie, Carter...........en charge 2 sept

MARSEILLE.

Barque Fratelli Laurin, Brignetti..partie 27 juin

HAMBOURG.

Steamship Huntsman, Tindale.....parti 31 août
Steamship Kehrwelder, Droescher..parti 3 août

GENES

Barque Fratelli Laurin, Brignetti..partie 6 août

ANVERS

Steamship Netherby Hall, Rothwell.par. 15 sept

BORDEAUX

Steamship Havre Laporte..........parti 1er sept
Steamship Marseille Gaudillon.....parti 22 sept

SHIELDS, ANG.

Steamship Camrose, ——...........parti 31 août

NORFOLK, VIE

Steamship Rothfield, Wilson.......exp. 23 sept

CARDIFFE.

Steamship Merrimac, Bennett.......parti 28 sept
Navire Columbia Hansen.............parti 11 sept

BUENOS AYRES

Steamship Hawkhurst, ——..........parti 15 sept

RIO DE JANEIRO.

Steamship Bessel, Alcot............parti 26 sept
Barque Agnes Soares...............partie 20 août

PHILADELPHIE.

Barque Wandering Jew, Little...expéd. 22 sept
Steamship Huntsman, Tindle........expéd. 23 sept

ST-LUCIA.

Steamship Borghese................parti 20 sept

BARROW.

Steamship Ivan, Delargy...........parti 16 sept
Steamship Cuban, Kelly............parti 27 sept

PUNTA GORDA.

Goëlette Sarah A Fuller, Brown.....exp 26 sept

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Ashby	Havre	4e dist. 44
Corsica	Havre	4e dist. 42
Clandeboye	Bordeaux	Westwego
City of Dallas	Puerto Cortes	3e dist. 30
El Norte	New York	Alger
Glengoil	Rotterdam	Gretna
Glenochil	Londres	Canal Harvey
Goldworthy	En réparation	3e dist. 35
Harlan	Bluefields	Alger
Heraclides	Liverpool	Gretna
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 13
Knickerbocker	New York	1er dist. 35
Loango	Havre	4e dist. 48
Mexican	Liverpool	1er dist. 35
Miguel Jover	Barcelone et Malaga	rue 4e
Miguel Gallart	Barcelone et Malaga	1er dist. 33
Murciano	Liverpool	3e dist. 27
Nicaraguan	Liverpool	1er dist. 35
Navigator	Liverpool	2e dist. 10
Orion	Liverpool	1er dist. 31
Professor Morse	Honduras	1er dist. 15
Queensland	Havre	4e dist. 45
Rydal Hall	....	4e dist. 45
Rover	Ceiba	1er dist. 14
Rotherfield		2e dist. 7
Ramon de Larrinaga	Liverpool	Elevator
S Pizzati	Honduras	1er dist. 15
Terra	Brême	rue 6e
Tiverton	Dublin	Southport
Wistow Hall	Havre	4e dist. 48
Whitney	Havane	Alger
NAVIRES.		
Elvira	Brême	rue 1re
BARQUES.		
Glama	Oporto	4e dist. 40
Habana	Espagne	rue 7e
Triumpho	Oporto	1er dist. 33
GOELETTES.		
Robt Ruff	....	6e dist
Scotia	....	Canal Harvey

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci après, dans les termes et chiffres suivants, savoir : La Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited et als vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants il est a donné, adjugé et décrété que Auguste Habernicht et Henry Bentz soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, elus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893, et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meisonier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour estimer la propriété devant être inventoriée, et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et pris le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.

Signé. N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre vingt-treize.

ONOFRE TRIAY,
Député-Greffier.

9 juil—9 21—août 7

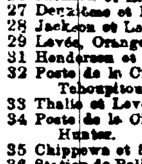

STRAUB'S

Queen of the South

CORN MILLS.

12000 IN USE.

New Orleans Machinery Co.

NEW ORLEANS, LA.

SIGNAUX D'INCENDIE

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Derniètme et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Mire.
412 Labarre et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
413 Dauphine et Indépendance.
414 Station des cars, Pelagie.
... Arsenal des Etats-Unis
... et Dauphine.

BANQUES.

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 26me jour de juin 1893.

ACTIF.

Propriétés foncières..................		$93,550 00
Bons de ville et autres..............		88,685 00
Actions.......................................		25,196 50
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance........	$1,409,952 21	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance.............	584,969 75	
		1,994,921 96
Papiers suspendus évalués à..		13,946 24
Prêts sur demande............	$54,164 43	
Change à vue..	401,365 03	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House...	764,590 99	
		2,020,120 45
Total.........		$4,236,420 15

PASSIF.

Capital payé..................................	$1,000,000 00
Surplus...	400 000 00
Profits non divisés........................	110,605 87
Dividendes non payés..................	56,366 00
Dépôts à retirer contre chèques.........................	2,661,488 28
Circulation.....................................	8,560 00
Total.........	$4,236,420 15

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi le vingt-sixième jour de juin 1893.

A. G. LA PICE, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans 26 juin 1893.

A une réunion régulière du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende de QUATRE DOLLARS par action a été déclaré payable sur demande.

28 juin—1f EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, vendredi soir, 30 juin 1893.

Comptant.........$	506,703 28	
Change............	62 333 15	
		$ 569,036 43
Prêteur demande.$	917,806 19	
Escomptes.........	588,350 02	
		$1,506,156 21
Actions........................		56 172 50
Propriétés foncières..........		40 043 00
Taxes............................		27 000 00
Total.............		$2,198,408 14
Fonds-capital..................		$300 000 00
Profits non divisés.........		290 429 88
Dépôts individuels...........		1,605 198 26
Dividendes non payés........		2 780 00
Total............		$2,198,408 14

Moi, A. S. BRAUD Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1893.

ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1 juil—2f

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires le 30 Juin 1893.

ACTIF.

Bills escomptés..........		$1,066,273
Bons des Etats Unis..........	50,000 00	
Ville de la Nouvelle Orléans bonds 4 et 6 pour cent et Louisiana consols........	583,350 00	
Autres bons et actions........	149,387 50	
		782,737 50
Maison de banque.........		100,000 00
Prêts sur demande	710,734 12	
Trésorier des Etats Unis.........	$2,250 00	
Change americain.	150,833 89	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House..........	759 901 29	
		1,623,719 30
Total...........		$3,572,730 67

PASSIF.

Capital-actions....	$500,000 00	
Fonds de surplus..	150,000 00	
		$650,000 00
Profits nets non divisés........		55,615 12
Circulation....................		44,100 00
Dépôts à retirer contre chèques.		2,802,525 54
Dividendes non payés..........		20 490 00
Total............		$3 572,730 67

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.

2 juil—1f

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL

NLLE ORLEANS, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à terme et escompte.........		$757,358 14
Surtirages.....................		9,191 72
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation..........		50,000 00
Bons d'Etat et de Ville..........		304,375 00
Autres bons..................		16,200 00
Meubles et installations de banque...................		78,667 94
Autres propriétés foncières		22,289 67
Fonds de rachat cinq pour cent.		2,250 00
Items comptant................		1,240 01
Prêts sur demande................	$242,100 07	
Change à vue sur New York......	163,059 22	
Changes étrangers	22,061 28	
Dû par des banques et banquiers...........	48,334 99	
Chèques pour le Clearing House.	116,631 57	
Monnaie courante fractionnelle.....	224,596 67	
		756,779 80
		$1,998,346 28

PASSIF.

Fonds-capital..................		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis..........................		128,378 15
Dividendes non payés...........		1,042 63
Dividende semi annuel 4 pour cent payable le 3 juillet 1893.		17 000 00
Circulation.....................		45,000 00
Dépôts individuels sujets à chèques........	$1,247,688 62	
Dû aux banques et banquiers, sujet à des chèques.......	134,236 88	
		1,381,925 50
		$1,998,346 28

JOHN H. O'CONNOR, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.

2 juil—2f

MUNN & CO PATENTS NEW YORK

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

L'ABEILLE.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.